

LES « CATHOLIQUES-CHRÉTIENS » ET LEUR MUSIQUE

L'expression « catholique-chrétien » ne manquera pas de susciter la perplexité : un catholique n'est-il pas chrétien par définition ? Serait-ce une manière de sous-entendre que certains seraient vraiment chrétiens et d'autres non ? Il s'agit en fait d'une confession chrétienne de Suisse, connue également comme étant la branche suisse de l'Union d'Utrecht des Églises « vieilles-catholiques ». Ces termes appellent quelques explications. En 1870, le concile Vatican I affirmait le pouvoir du pape sur l'Église romaine en le déclarant infaillible en matière de foi et de mœurs. Cette décision ne fut pas acceptée unanimement parmi les catholiques, et dans différents pays d'Europe, des fidèles, tant clercs que laïcs, se séparèrent de Rome en se déclarant « vieux-catholiques », c'est-à-dire attachés à une organisation où l'Église, comme à ses débuts, ne serait pas gouvernée par un pouvoir central, et où le pape ne serait que « premier parmi des égaux », assumant simplement la présidence du concile des évêques. Les communautés ainsi formées aux Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche et en Suisse se rassemblèrent en 1889 pour former l'Union d'Utrecht, chaque branche nationale conservant son autonomie.

La branche suisse s'était constituée quelques années auparavant, en formant dès 1875 un Synode. Mais elle trouve ses racines dans des mouvements plus anciens, bien antérieurs au concile Vatican I. Sa défiance à l'égard du pouvoir du pape offre une certaine continuité avec le courant « josphiste », qui avait atteint l'apogée de son influence dans l'Empire germanique au dix-huitième siècle, et qui luttait contre les prétentions du Vatican en considérant que l'Église devait être placée sous le contrôle de l'État. L'expression « catholique-chrétien », quant à elle, est la traduction littérale du mot allemand *christkatholisch*, utilisé pour la première fois en 1812 par Ignaz de Wessenberg, vicaire général de Constance, dans le titre de son recueil de prières *Christkatholisches Gesang- und Andachtsbuch* (« livre de chants et de prières de la chrétienté catholique »). Son appropriation par l'Église « vieille-catholique » de Suisse peut s'expliquer en partie par le fait que dès ses débuts, cette Église a choisi de célébrer ses offices en langue vernaculaire, de la même façon que ce recueil visait à offrir aux fidèles des prières dans leur propre langue, pour remédier à leur ignorance et leur incompréhension lors des offices. Mais le choix de se désigner soi-même comme « catholique chrétien », après le concile Vatican I, sert surtout à affirmer que c'est le Christ qui est le chef de l'Église, et non le pape.

Cette Église compte actuellement 13 500 fidèles environ. Elle est reconnue par l'État, c'est-à-dire que chaque contribuable peut la choisir lors de son inscription dans son canton, en conséquence de quoi le bureau des impôts sur le revenu transfère à cette Église une part des impôts de la personne, calculée selon un taux garantissant que chacun donne à la mesure de ses moyens. L'autorité appartient à un Synode, composé de représentants élus du clergé et des laïcs, ces derniers ayant le plus grand nombre de représentants. Le Synode élit l'évêque, qui n'a pas vocation à prendre les décisions de son propre chef, mais à rechercher le consensus. Ce fonctionnement démocratique se veut inspiré par le modèle des premières communautés chrétiennes, où l'évêque était choisi au sein du diocèse, et non nommé par un pouvoir central. Cette référence aux premiers temps de l'Église peut s'observer aussi dans le fait que les membres du clergé ne se voient pas imposer le célibat. Néanmoins, si le rappel des coutumes antiques justifie l'appellation de « vieux-catholique », l'esprit est nettement plus moderniste que dans l'Église romaine : les ministères consacrés, diaconat, presbytérat et épiscopat, sont accessibles aux femmes¹, les personnes divorcées peuvent se remarier religieusement, et les couples de personnes de même sexe, qui depuis 2006 pouvaient recevoir une bénédiction sans caractère sacramentel, se sont vu reconnaître le droit au mariage par le Synode national en septembre 2021.

Dès ses origines, l'Église catholique-chrétienne a cherché un rapprochement œcuménique avec les Églises protestantes et orthodoxe ; sans doute n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si c'est avec l'Église romaine que les relations ont été les plus difficiles.

1 Notons qu'en ce qui concerne le diaconat, on peut aussi considérer cela comme un retour aux origines du christianisme, l'Église romaine elle-même reconnaissant l'existence de diaconesses dans l'antiquité, même si leur fonction exacte reste sujette à débat.



Ces explications étaient nécessaires pour comprendre le sujet de cet article, mais bien entendu, il n'est pas de la compétence de *Musique sacrée – l'Organiste* de prendre position sur les questions de foi, de mœurs ou d'organisation ecclésiale que peut soulever la comparaison entre les Églises. C'est évidemment la pratique musicale des catholiques-chrétiens qui doit faire ici l'objet de notre attention. Une histoire complète peut en être trouvée dans le livre de Klaus Wloemer, *Geschichte der Christkatholischen Kirchenmusik* (« histoire de la musique d'église catholique-chrétienne »). De manière générale, le chant grégorien et la psalmodie ont gardé une grande importance ; y participent aussi bien les prêtres que les diacres, chantres et assemblées. Toutefois, dès l'origine, l'Église catholique-chrétienne a eu pour principe de faire chanter en langue vernaculaire, aussi tous les textes sont-ils traduits, en allemand ou en français selon la localisation de la paroisse. En outre, la paroisse de

Berne, qui m'emploie, a édité avant mon arrivée un recueil, *Eucharistia*, qui comprend des pièces liturgiques empruntées aux Églises orthodoxes russes, ukrainienne et serbe, et sur la musique desquelles de nouvelles paroles allemandes ont été écrites.

La musique instrumentale a également toute sa place. À Bâle, la magnifique église « des Prêcheurs », dont les origines remontent au couvent dominicain du treizième siècle, et qui fut rénovée en 1876-1877 pour accueillir la paroisse catholique-chrétienne, est richement dotée en orgues. On y trouve un instrument de Johann Andreas Silbermann restauré par Metzler et Edskes, ainsi qu'un orgue du début du vingtième siècle construit selon les règles traditionnelles de la facture italienne, un orgue positif de Bernhardt Fleig, et un orgue mésotonique de 1985 construit par Blank et Edskes. Cette église accueille des cours et examens d'orgue de la Schola Cantorum Basiliensis, des manifestations d'ensembles baroques de cette même école, ainsi que les *Abendmusiken*, concerts mensuels mettant à l'honneur, depuis 2013, des compositeurs méconnus. Auparavant, de 2004 à 2012, les *Abendmusiken* ont fait entendre toutes les cantates de Bach².



L'évêque émérite Hans Gerny, décédé le 19 janvier 2021, avait beaucoup contribué à la restauration de cette église de Bâle. Il avait assumé la fonction d'évêque de 1986 à 2001, après avoir étudié la théologie à Berne, Oxford et Paris. J'ai tenu l'orgue à ses obsèques, où chaque œuvre musicale avait été soigneusement choisie. La cérémonie s'est déroulée dans l'église épiscopale des catholiques chrétiens à Berne³.

Voyons à présent le menu musical de la cérémonie telle qu'elle avait été préparée par l'évêque honoraire Hans Gerny. :

Pour l'entrée, le prélude en *Do* majeur de Bach, et la fugue à la sortie. À l'offertoire, le choral dit « du Veilleur », normalement destiné au temps de l'Avent. L'évêque avait souhaité des extraits de sonates pour violon ou violoncelle de Bach, ainsi que de la cantate *Ich steh mit einem Fuss im Grabe* BWV 156, en français « j'ai un pied dans la tombe », créée à Leipzig en 1729. C'est un violoncelliste de l'orchestre symphonique de Berne qui s'en est chargé, en duo avec l'organiste assistant.

On retrouve sur la chaîne suisse francophone une messe télévisée de 2012 avec l'évêque Hans Gerny, en français, pour les personnes intéressées, voici le lien :

<https://www.rts.ch/play/tv/messes/video/messe-catholique-chretienne?urn=urn:rts:video:4476198>

Aurore BAAL

2 Cette saison des *Abendmusiken* a conduit à l'édition d'un livre : A.J. Becking, J.-A. Böttlicher, A. Hartinger, *Wie schön leuchtet des Morgenstern. Werkeinführungen der Basler Bachkantatenreihe*, Bâle, Schwabe-Verlag, 2012.

3 L'église Saint Pierre et Saint Paul, construite entre 1858 et 1864 en tant que première église catholique romaine du canton de Berne depuis la Réforme ; les plans furent donnés par Pierre Joseph Édouard Deperthes (1833–1898), un des deux architectes de l'hôtel de ville de Paris, construit entre 1874 et 1882, le bâtiment précédent ayant brûlé en 1871.